

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION

REVUE ANNUELLE CONJOINTE

DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

RAC | 2021



RÉSUMÉ

RAPPORT DE SYNTHÈSE



DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION
ET DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES



SÉNÉGAL
ÉMERGENT





SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
I. ANALYSE DU CADRE MACROECONOMIQUE.....	3
II. BILAN DES POLITIQUES PUBLIQUES.....	4
Axe 1 : « Transformation structurelle de l'économie et Croissance »	4
Axe 2 : « Capital humain, Protection sociale et Développement durable ».....	7
Axe 3 : « Gouvernance, Institutions, Paix et Sécurité »	9
III. IMPACT DU PROGRAMME DE RESILIENCE ECONOMIQUE ET SOCIALE (PRES) .	11
CONCLUSION	12
Annexe 1 : Principaux indicateurs de suivi de la politique économique et sociale.....	13





INTRODUCTION

La Revue annuelle conjointe (RAC) constitue un processus majeur de dialogue et d'échange entre le Gouvernement du Sénégal et les différentes parties prenantes autour des résultats de la mise en œuvre de la politique économique et sociale déclinée dans le Plan Sénégal émergent (PSE). À cet égard, elle tient compte du Plan d'actions prioritaires (PAP) et des engagements internationaux de développement économique et financier du Gouvernement du Sénégal.

L'édition 2021, qui retrace les réalisations enregistrées dans la mise en œuvre du PSE durant l'année 2020, s'inscrit dans un contexte particulier, lié à la survenue de la pandémie de Covid-19, qui a impacté la majorité des secteurs d'activités. Le Gouvernement a ainsi ajusté le Plan d'actions prioritaires (PAP 2A 2021-2023), afin de relancer rapidement l'activité économique.

La démarche méthodologique repose sur l'analyse des performances à partir des effets attendus corrélés aux indicateurs de suivi des résultats. Elle intègre également l'analyse tendancielle des progrès dans la mise en œuvre des politiques publiques par rapport à leur trajectoire vers l'atteinte des Objectifs de Développement durable (ODD) et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

I. ANALYSE DU CADRE MACROECONOMIQUE

Sur le plan **macroéconomique**, la période sous revue a été marquée par un ralentissement de la croissance économique dû aux effets de la crise sanitaire, avec un **taux de croissance du PIB réel** estimé à 1,5% en 2020 contre 4,4% en 2019.

La politique de rationalisation des dépenses de fonctionnement s'est poursuivie en 2020. Toutefois, le **déficit budgétaire** est ressorti à 6,4% du PIB en 2020 contre 3,9% du PIB en 2019, soit une détérioration de 2,5 points de pourcentage, imputable en partie à la mise en œuvre urgente du Programme de Résilience économique et sociale (PRES) exécuté à 1 000 milliards FCFA, soit 7% du PIB.

L'**encours de la dette publique totale** se situe à 8 904,7 milliards de FCFA en 2020, contre 7 825,2 milliards en 2019, soit un accroissement de 13,8%. Le **ratio de la dette publique par rapport au PIB**, est ressorti à 62,8% en 2020 contre 57,3% du PIB en 2019.





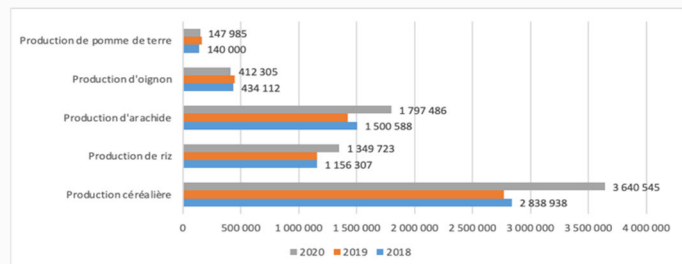
II. BILAN DES POLITIQUES PUBLIQUES

Axe 1 : « Transformation structurelle de l'économie et Croissance »



La dynamique de la **transformation structurelle de l'économie** enclenchée durant la première séquence quinquennale de mise en œuvre du PSE, a été fortement perturbée en 2020 par la pandémie de Covid-19 qui a entraîné le retard dans l'exécution des investissements de grands projets des secteurs productifs, de même que des perturbations dans la gestion des finances publiques.

Le **secteur agricole**, a affiché de bonnes performances avec une hausse soutenue des productions, qui s'explique par les conditions pluviométriques favorables et un accès plus accru aux facteurs de production ayant entraîné une augmentation des superficies cultivées



et des rendements. Ainsi, en 2020, la valeur ajoutée du sous-secteur agricole a enregistré une croissance de 23,3%, équivalant à 1 557,6 milliards de FCFA. La **production céréalière** constituée principalement de cinq filières (mil, riz, maïs, sorgho, fonio), est évaluée à 3,6 millions de tonnes en 2020 contre 2,8 millions de tonnes en 2019, soit une progression de 31,5% et un taux de réalisation de 95,4% par rapport à l'objectif de 3 815 337. Cette production devrait couvrir les **besoins céréaliers** à hauteur de 85% en 2020.

Les importants efforts menés par l'État en 2020 pour renforcer la résilience des ménages éleveurs et atténuer les contrechocs des mesures restrictives prises pour faire face à la Covid-19 ont permis une hausse de 0,8% de la valeur ajoutée du secteur de l'**élevage** entre 2019 et 2020 (452,2 milliards de FCFA en 2020 contre 448,6 milliards en 2019). En effet, la production de **viande et d'abats** a connu une hausse de 17 599 tonnes entre 2019 et 2020, pour s'établir à 284 957 tonnes en 2020. La **production de lait** a enregistré également une augmentation de 7,37%, passant de 264,6 millions de litres en 2019 à 267,8 millions de litres en 2020.

Le **secteur de la pêche** a subi les contrechocs de la pandémie avec les mesures de contingentement, qui ont réduit l'activité en 2020. Durant le mois de mars, des pertes de l'ordre de 75% de chiffre d'affaires ont été notées dans les quais de pêche. Afin d'atténuer les impacts de la pandémie, une enveloppe d'un milliard de FCFA a été allouée aux acteurs de la pêche artisanale dans la mise en œuvre du PRES. Pour ce qui est de la **pêche continentale**, la production est ressortie en hausse de 5% entre 2019 et 2020, pour se situer à 14 mille tonnes, grâce à l'abondance de la pluviométrie, permettant le remplissage des plans d'eau, l'acquisition de moteurs hors-bords et l'empoissonnement de certains plans d'eau. Quant à l'**aquaculture**, malgré



l'augmentation de la production sur cette période (1 100 tonnes en 2020 contre 1 010 tonnes en 2019), l'objectif de 1 500 tonnes n'a pas été atteint en raison des difficultés d'accès au financement et aux retards notés dans l'acquisition d'aliment de poissons.

Le **secteur extractif** s'est montré globalement résilient, face aux effets de la pandémie de Covid-19, avec une **valeur ajoutée** de 297,0 milliards de FCFA en 2020 contre 283,5 milliards en 2019, soit une croissance de 4,7%. Selon le dernier rapport de conciliation de l'ITIE, ce secteur a généré 154,7 milliards de FCFA de revenus. Ceux provenant du secteur minier s'élèvent à 132,2 milliards de FCFA soit 85,4% des revenus du secteur extractif.

Les impacts négatifs directs de la covid-19 ont donné un coup de frein à la relance du **sous-secteur du tourisme** observée ces dernières années. Ainsi, la **valeur ajoutée des services d'hébergement et de restauration** a enregistré une baisse de 18,7%, passant de 156,9 milliards FCFA en 2019 à 127,5 milliards FCFA en 2020. Face à cette situation, l'État a pris des mesures urgentes pour accompagner les acteurs à sauvegarder leurs entreprises et leurs emplois, à travers la mise en œuvre du plan de résilience du secteur (PRES) pour réduire l'impact de la crise sur les acteurs du secteur.

Concernant **l'emploi**, les activités dans tous les secteurs socioéconomiques ont été largement perturbées, en raison de la pandémie, entraînant des pertes d'emplois. Le nombre moyen d'heures travaillées par semaine a fléchi de 0,3%, relativement à celui de 2019. Aussi, une contraction de 6,7% du nombre moyen d'employés salariés et de 2,3% de la rémunération, est-elle observée sur la même période. Cependant, au quatrième trimestre 2020, le **taux de chômage** a connu une amélioration et est estimé à 16,7%, contre 16,9% un an auparavant. De même pour les **taux d'activité** et **d'occupation**, qui ressortent respectivement à 57,9% et 43,3% sur la période.

S'agissant du **sous-secteur du commerce**, les **exportations par tête** ont enregistré une baisse de 5,3%, passant de 122 467,5 FCFA en 2019 à 115 914,5 FCFA en 2020. De même, les **exportations de biens**¹ sont passées de 1 985 milliards en 2019 à 1 936,4 milliards FCFA en 2020, soit une diminution de 2,4%. Par ailleurs, les **importations de biens**² sont évaluées à 4 109,7 milliards en 2020, soit une baisse de 119,6 milliards FCFA en valeur absolue et de 2,9% en valeur relative par rapport à 2019. Ainsi, pour un objectif de 62,3%, le **taux de couverture des importations par les exportations** se situe à 47,1% en 2020 contre 46,9% en 2019.

Dans le **secteur de l'économie numérique**, le **taux de pénétration de l'internet** a atteint 88,74% en 2020 contre 74,31% en 2019 grâce aux efforts d'investissements engagés par l'État et les opérateurs du secteur dans les infrastructures de télécommunications, qui ont permis de disposer en 2020, d'un réseau de 13 500 km de fibre optique sur l'ensemble du territoire. Aussi, les réseaux de télécommunications ont-ils fait preuve d'une bonne résilience face aux effets de la crise, avec le passage systématique au numérique pour bon nombre d'entreprises et de services, adoptant des systèmes de télétravail.

Le **sous-secteur des infrastructures routières** a maintenu le cap en matière d'entretien, de densification et de préservation du patrimoine routier. Ainsi, le **linéaire de routes construites**

¹ Baisse des exportations de phosphate, des produits halieutiques, de l'acide phosphorique, des produits pétroliers et des produits arachidières

² Baisse des importations des autres véhicules terrestres, des camionnettes, des machines et appareils pour autres véhicules et les autres produits pétroliers



(hors autoroutes) est passé de 51,2 km en 2019 à 146 km en 2020. L'**état global du réseau revêtu en bon et moyen état** est passé de 82% en 2019 à 83% en 2020.

Dans le **domaine ferroviaire**, en raison des mesures de restriction, le **nombre de passagers** a connu une baisse notoire de 89,3% entre 2019 et 2020. Pour ce qui est du **transport aérien**, la crise de la pandémie de Covid-19 a eu des conséquences désastreuses sur le secteur et entraîné une baisse de 55,2% du **nombre de passagers** qui avait atteint 2 628 911 en 2019.

Dans le **secteur de l'énergie**, la **puissance installée** s'établit à 1 499,04 MW en 2020, soit une hausse de 0,7% par rapport à 2019 (1 435,9 MW). Ainsi, plus de 70% de la population a accès à l'électricité en 2020. De plus, la mise en service de la deuxième tranche de la centrale éolienne de Taïba Ndiaye d'une puissance de 103 MW a permis de porter le **taux de pénétration des énergies renouvelables dans la puissance installée** à 26,66% en 2020 dépassant ainsi l'objectif de 21,6%. Aussi, des investissements ont-ils été réalisés dans l'amélioration du réseau de transport et de distribution ont-ils permis une baisse significative de l'énergie non distribuée, entraînant ainsi une diminution du nombre d'heures de coupures (1,25 jour en 2020 contre 1,4 jour en 2019). En outre, grâce aux concessions d'électrification rurale et aux programmes d'urgence, le **taux d'électrification rurale** qui était de 53,9% en 2019 est estimé à 55% en 2020, soit un gain de 1,5 point de pourcentage.

Par ailleurs, en vue de renforcer le cadre juridique et réglementaire du **secteur des hydrocarbures** mais également de rehausser la part des nationaux, le Sénégal a adopté la loi sur le contenu local, qui, en plus des activités d'exploration-production, étend les règles au transport, au stockage et à la distribution d'hydrocarbures. Cette loi qui traite de l'amont et de l'aval pétrolier, concerne à la fois les bénéficiaires des contrats directs, les prestataires et les fournisseurs. Elle permet d'atteindre l'objectif, de parvenir à 50% de contenu local dans l'industrie pétrolière et gazière en 2030. La loi met l'accent sur le renforcement des petites et moyennes entreprises (PME), des petites et moyennes industries (PMI), ainsi que sur la réalisation de projets sociaux dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'eau potable et de l'électrification rurale, etc. Le contenu local a aussi été conçu pour booster la création d'une industrie de valorisation des hydrocarbures, notamment la pétrochimie, les engrais, la raffinerie, apportant de la valeur ajoutée. Cette loi sur le contenu local vient renforcer le cadre juridique mis en place depuis les premières découvertes pétrolières et gazières. Ainsi, le pays a adopté les lois portant Code pétrolier et Code gazier visant à organiser la chaîne de valeur gazière, du transport à l'utilisation finale.





Axe 2 : « Capital humain, Protection sociale et Développement durable »



Les différents résultats notés dans la mise en œuvre de l'axe « capital humain et développement durable » dénotent une certaine résilience de quelques sous-secteurs dont les résultats ont évolué positivement.

En effet, des progrès positifs ont été réalisés dans le **secteur de l'éducation et de la formation**. Ainsi, le **taux brut de scolarisation au primaire** s'est, pour sa part, bonifié d'un point de pourcentage en passant de 84,9% en 2019 à 85,9% en 2020, mais reste en deçà de la cible de 90,8%. En revanche, le **taux brut de préscolarisation** a connu une légère régression, passant de 17,6% en 2019 à 17,3% en 2020, avec un indice de parité de 1,15 en faveur des filles. Ce résultat souligne qu'il reste encore des efforts importants à faire pour la réalisation effective de la scolarisation universelle.

Dans le **domaine de la formation professionnelle et technique**, le **taux d'accroissement des effectifs de la FPT** s'est établi à 6,2% en 2020 contre 1,02% en 2019. Malgré cette évolution, le taux reste en dessous de la cible (20%). Ce ratio reste faible et cache des disparités entre les régions. Les régions de Dakar (1 378), de Ziguinchor (620) et de Kédougou (720) présentent les plus grandes couvertures.

La population estudiantine dans l'Enseignement supérieur, est évaluée à 213 966 en 2020, dont 93 881 femmes, soit un indice de parité de 0,78. Ainsi, le **taux brut de scolarisation dans le supérieur (TBS)** passe de 12,9% en 2019 à 13,8% en 2020.

Dans le cadre de l'**amélioration de la santé de la mère, de l'enfant et du nouveau-né**, le **taux d'accouchements assistés par du personnel qualifié** est passé de 74,5% en 2019 à 96,3% en 2020. Aussi, le **taux d'achèvement en consultation prénatale (CPN)**, se situe-t-il à 65,4% en 2020, contre 55% en 2019.

Par ailleurs, dans le cadre de la riposte contre la Covid-19, le Gouvernement a mis en place une politique de surveillance et de riposte, dotée de moyens conséquents pour lutter contre la propagation de la pandémie, selon une approche multisectorielle et inclusive. Cette approche a permis de développer un niveau de résilience assurant la continuité des services et la poursuite des réformes essentielles pour le maintien de la performance du secteur de la santé.

L'analyse des résultats dans le **domaine de la protection sociale** montre que des progrès notables ont été enregistrés aussi bien pour la protection sociale et la prise en charge médicale que pour l'autonomisation des groupes vulnérables. En effet, le **nombre de ménages inscrits dans le RNU** a connu une évolution de 17,1% pour s'établir à 537 114 ménages en 2020 contre 458 550 en 2019. De même, le **taux de couverture du risque maladie** a connu une évolution positive, passant de 48% en 2019 à 53,2% en 2020. Cette performance s'explique par le



développement d'une dynamique partenariale au niveau local qui a véritablement boosté la réponse à la demande de prise en charge des groupes vulnérables.

Des investissements considérables couplés aux réformes de grande envergure ont permis une amélioration de l'accès des populations à l'eau et à l'assainissement. En 2020, le **taux d'accès global à l'eau** s'est établi à 97,6% (98,8% en milieu urbain et 96,5% en milieu rural) contre 96,2% en 2019 (97,8% en milieu urbain et 94,8% en milieu rural). Le **taux d'accès global à l'assainissement** s'est établi à 61,23% (74% en milieu urbain et 50,7% en milieu rural) en 2020 contre 60,27% en 2019 (72,9% en milieu urbain et 49,1% en milieu rural).

La mise en œuvre de la **politique environnementale** a permis d'obtenir des résultats satisfaisants dans le domaine de la biodiversité et de la lutte contre la dégradation des terres et la protection des écosystèmes. Cependant, des efforts restent à faire dans les domaines de la reforestation et de la reconstitution du couvert végétal et dans la lutte contre les effets du changement climatique.





Axe 3 : « Gouvernance, Institutions, Paix et Sécurité »



La **bonne gouvernance**, dimension essentielle pour le bien-être des populations dans le PSE, est devenue un facteur clé dans la gestion efficace des politiques de développement. D'importants chantiers ont été réalisés et concernent les réformes pour le renforcement des Institutions, l'amélioration du climat des affaires, la lutte contre les inégalités liées au genre et l'attractivité des territoires. Dans ce sens, des progrès notables ont été réalisés en matière de : (i) sécurité et État de droit, (ii) participation et droits de l'homme, (iii) opportunité économique durable et (iv) développement humain.

La gestion budgétaire de 2020 a été marquée par une faible augmentation des recettes (1,9%) et une forte progression des dépenses (16,2%), même si l'État a bénéficié d'une suspension de paiement du service de la dette pour un montant de 63,2 milliards FCFA à travers l'Initiative de Suspension des Services de la Dette (ISSD).

En dépit de cet environnement difficile, les résultats obtenus dans le cadre du programme appuyé par l'Instrument de Coordination de la Politique économique (ICPE) sont restés satisfaisants. Tous les objectifs quantitatifs ont été atteints en 2020, sauf celui portant sur la part des contrats de marchés publics passés en entente directe, qui a dépassé le plafond fixé dans le programme en raison des marchés publics qui ont dû être conclus dans le cadre de l'urgence sanitaire de lutte contre la Covid-19. L'exécution du budget a abouti à un déficit de 6,4% du PIB, en ligne avec l'objectif révisé du programme. Au plan structurel, six des neuf objectifs de réforme établis pour fin décembre 2020 ont été atteints.

La **stratégie budgétaire à moyen terme** des autorités a été révisée, compte tenu de ces nouvelles priorités, et prévoit un déficit de 5,4% du PIB en 2021, contre 5% dans la loi de finances initiale. Les autorités continuent de caler la trajectoire du déficit budgétaire sur l'objectif d'un retour, d'ici à 2023, à la norme de 3% du PIB, afin de maintenir la viabilité de la dette publique. Pour atteindre cet objectif, il sera essentiel de mettre en œuvre, résolument, la stratégie de recettes à moyen terme, de dégager des marges budgétaires pour tenir compte des nouvelles priorités et d'obtenir des financements concessionnels supplémentaires, y compris de la part du FMI. La prolongation de l'initiative du G-20 pour la Suspension du Service de la Dette jusqu'à fin 2021 offre une marge de manœuvre budgétaire supplémentaire.

En matière de **lutte contre la corruption**, le Sénégal enregistre, en 2020, un score de 45/100 points et se classe à la 67^{ème} place mondiale, 14^{ème} au niveau africain et 8^{ème} en Afrique subsaharienne, un rang qu'il occupe depuis 2016. Par ailleurs, la stratégie nationale de lutte contre la corruption a été adoptée par le Gouvernement, afin d'améliorer les performances de la politique économique et sociale, notamment la gouvernance, en matière de transparence dans la gestion des ressources publiques, d'efficacité de l'administration publique et d'accès à la justice.



Le Sénégal est régulièrement cité parmi les meilleures performances au monde dans les différents classements internationaux d'attractivité, de gouvernance, de compétitivité et de résilience. Selon le dernier rapport de **compétitivité** de 2020, il enregistre un score de 49,7/100.

Une mise en œuvre satisfaisante du Programme d'Appui à la Modernisation de l'Administration (PAMA) a permis une rénovation du secteur public à travers un meilleur accès et la dématérialisation des procédures administratives. Par ailleurs, plusieurs réformes ont été entreprises pour améliorer la qualité du service public, notamment : la Charte de la déconcentration, le Programme de Modernisation de l'Administration territoriale (PMAT) et le projet de loi portant statut du corps des préfets.

En termes de **gouvernance et d'équité territoriale**, d'importantes avancées ont été enregistrées à travers les fonds de transferts, le PACASEN, les délais de mise à disposition et la poursuite de la mise en œuvre des programmes d'envergure, tels que le PUMA, le PROMOVILLES, et le PUDC. Les transferts de l'État (FDD et FECT) sont passés de 49,6 milliards de FCFA en 2019 à 54,6 milliards en 2020.

En ce qui concerne la prise en compte du **genre**, certaines contraintes liées à l'absence d'une masse critique de ressources humaines pouvant porter le processus d'institutionnalisation et la faiblesse des ressources financières allouées n'ont pas facilité la réalisation d'avancées réelles. Aussi, pour corriger les disparités, plusieurs initiatives sont-elles prises dans le cadre de l'autonomisation et la protection de l'intégrité physique des femmes, à travers la DER, le FONSIS, les boutiques de droit, etc.

La **modernisation du système judiciaire** s'est poursuivie en 2020, avec l'amélioration sensible des conditions de vie des détenus, la protection et la prise en charge des enfants victimes, en danger ou en conflit avec la loi et la promotion des actions de bonne gouvernance et de renforcement des droits humains. Les efforts consentis ont ainsi permis une diminution du taux d'occupation des prisons et une amélioration de la qualité de la nutrition des détenus, des soins et de la sécurité pénitentiaire. Toutefois, des mesures doivent être prises pour réduire le taux de détention provisoire et augmenter le nombre de magistrats, greffiers et personnels pénitentiaires.

S'agissant du **domaine de la sécurité intérieure**, des efforts ont été entrepris à travers le renforcement des effectifs et des infrastructures qui ont amélioré la couverture sécuritaire. Selon l'indice ordre et sécurité³, le Sénégal se classe à la 54^{ème} place mondiale avec un score de 1,864/5 en 2020, contre un score de 1,871/5 en 2019 (55^{ème} place mondiale).



³ Rapport 2021 du Global Peace Index



III. IMPACT DU PROGRAMME DE RESILIENCE ECONOMIQUE ET SOCIALE (PRES)



Depuis 2014, le Sénégal enregistre une forte croissance économique et des progrès significatifs en matière de développement social, grâce à la mise en œuvre du PSE. Cependant, la survenue de la pandémie de Covid-19 a entraîné un ralentissement sans précédent du rythme de croissance de l'économie, et impacté négativement tous les secteurs socioéconomiques du pays. Les premières analyses faites sur l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les ménages ont présagé une légère dégradation de l'incidence de la pauvreté au Sénégal.

Pour contenir les effets de la pandémie, le Gouvernement a mis en place un plan de résilience économique et sociale avec un Fonds de riposte et de solidarité (Force Covid-19) de 1 000 milliards de FCFA, représentant 7% du PIB national.

Pour rappel, le Programme de Résilience économique et sociale est fondé sur 4 piliers : (1) le renforcement du système de santé ; (2) le renforcement de la résilience social des populations ; (3) la stabilité macroéconomique et financière pour soutenir le secteur privé et les emplois et (4) l'approvisionnement régulier en hydrocarbures, produits médicaux, pharmaceutiques et denrées de première nécessité.

Par ailleurs, compte tenu de l'importance des transferts de fonds des migrants comme source de financement extérieur pour le Sénégal et des milliers de ménages (10% du PIB), l'État a accordé une enveloppe de 12,5 milliards de FCFA comme soutien à la diaspora. Enfin, une part importante du Plan de résilience économique et sociale a été consacrée au soutien à travers une remise partielle de la dette fiscale (200 milliards de FCFA), une extension de la TVA suspendue aux exonérations fiscales (15 milliards de FCFA), un soutien direct aux secteurs les plus touchés (100 milliards de FCFA), un paiement des dettes envers les fournisseurs (302 milliards FCFA), des facilités de liquidité (38,6 milliards de FCFA) et une couverture partielle des pertes de recettes (178 milliards de FCFA). Toutefois, pour bénéficier de ces mesures, les entreprises se sont engagées à maintenir leurs employés ou à garantir 70% de leurs salaires.

Les ressources mobilisées du Fonds de riposte et de solidarité contre les effets de la Covid-19 s'élèvent à **773,214 milliards de FCFA**, dont 84,2% d'appuis des Partenaires techniques et financiers (651 milliards FCFA), 13,2% de l'État (102,25 milliards de FCFA) et 2,6% de l'élan de solidarité (19, 958 milliards de FCFA).

À la date du 31 mars 2021, un montant de **740,090 milliards de FCFA** a été payé, soit un **taux d'exécution de 74%**. À cela, s'ajoutent les mesures fiscales et douanières d'un montant de 371,6 milliards de FCFA et une opération de trésorerie, en fonds de garantie, pour 70 milliards de FCFA.



En outre, des réaménagements des budgets prévisionnels ont été opérés dans l'axe 1 et celui de la rubrique « apurement des créances des fournisseurs de l'Etat » au cours de la mise en œuvre du PRES. En effet, les prévisions budgétaires pour couvrir toutes les dépenses liées à la riposte dans le secteur de la santé étaient de 64,4 milliards de FCFA. A la date du 31 mars 2021, elles ont évolué pour se situer à 112,317 milliards FCFA, soit près du double du montant initial prévu. Par ailleurs, le montant initial de 302 milliards de FCFA prévu pour le paiement des dettes dues aux fournisseurs a été revu à 200 milliards FCFA dans le cadrage macro-budgétaire retenu dans le programme économique et financier appuyé par l'Instrument de Coordination de la Politique Economique (ICPE). Finalement, les obligations impayées ont été exécutées à hauteur de 269,538 milliards de FCFA contre une prévision de 200 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 134,8%.

Tableau : Montants budgétés, engagés et payés à la date du 31 mars 2021

Axe du PRES	Montant initial	Montant engagé	Montant payé	Taux d'exécution	Observation
Pilier 1	77 800 000 000	112 317 901 060	105 173 901 060	135,18%	
Pilier 2	103 000 000 000	97 970 394 087	97 226 486 699	94,39%	
Pilier 3	741 600 000 000	367 443 981 621	424 972 880 820	57,38%	dont 371,6 milliards non décaissables
Pilier 4	77 600 000 000	112 717 302 205	112 717 302 205	145,25%	
Total	1 000 000 000 000	690 449 094 396	740 090 570 784	74%	

Source : Rapport final du comité de suivi des opérations FORCE COVID 19

Ainsi, la mise en œuvre du PRES a certainement contribué à éviter la récession économique au Sénégal, avec un taux de croissance de 1,5% en 2020. Elle a également permis de contenir l'incidence de la pauvreté. En effet, des estimations ont montré que sans la mise en œuvre du PRES 2020, l'incidence de la pauvreté monétaire s'aggraverait de près de 2,1 points de pourcentage, soit une augmentation de 358 000 individus pauvres.

CONCLUSION

La dynamique de la transformation structurelle de l'économie enclenchée durant la première séquence de mise en œuvre du PSE et dont les résultats se sont consolidés en 2019, a été fortement perturbée en 2020 par la pandémie de Covid-19.

Malgré la croissance modeste mais positive enregistrée en 2020, le Sénégal a l'une des rares économies ayant résisté à la crise de la pandémie du coronavirus. Ceci grâce à des mesures de soutien à l'économie nationale, à travers la mise en œuvre du Programme de Résilience Economique et Sociale (PRES) qui a permis d'atténuer les effets négatifs sur les secteurs les plus affectés et sur les groupes vulnérables.

Au niveau du renforcement du capital humain, la crise sanitaire a eu de graves répercussions non négligeables sur le système éducatif et a mis en lumière les insuffisances en ressources humaines et au niveau du plateau technique dans les structures de santé.

Enfin, dans la dynamique de relance de l'économie sénégalaise, avec la mise en œuvre du Plan d'Actions Prioritaires ajusté et accéléré (PAP2A_2021-2023) du PSE, le Gouvernement entend mettre en place des mécanismes plus robustes pour assurer la souveraineté alimentaire et pharmaceutique, réduire la fracture numérique, étendre le socle de protection sociale et intensifier l'industrialisation de l'économie.



ANNEXE 1 : PRINCIPAUX INDICATEURS DE SUIVI DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE ET SOCIALE

SECTEURS	Code Ind	Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Cadre macro et pauvreté	10001	Taux de croissance du PIB réel	6,40%	6,20%	7,10%	6,70%	4,40%	1,50%
Cadre macro et pauvreté		Déficit budgétaire	3,70%	3,30%	3%	3,70%	3,90%	6,40%
Cadre macro et pauvreté	ODD1741	Ratio du service de la dette par rapport aux exportations	8%	12,30%	15%	12,50%	12,20%	19,20%
Cadre macro et pauvreté	10004	Taux d'inflation (IHPC)	0,10%	0,80%	1,30%	0,60%	1,00%	2,50%
Agriculture et sécurité alimentaire	10101	VA du sous-secteur de l'agriculture (milliards)	927,6	960,9	1 123,1	1 217,0	1 262,7	1 557,6
Agriculture et sécurité alimentaire	ODD211	Prévalence de la sous-alimentation	13%	12%	11,30%	10%	10	ND
Agriculture et sécurité alimentaire	10104	Production céréalière (tonnes)	2 152 242	2 124 668	2 516 466	2 838 938	2 768 799	3 640 545
Agriculture et sécurité alimentaire	10106	Production arachidière (tonnes)	1 050 042	991 427	1 405 223	1 500 588	1 421 288	1 797 486
Élevage et productions animales	10201	Valeur ajoutée du sous-secteur de l'élevage (milliards)	392,1	453,4	463,5	459,8	448,6	452,2
Élevage et productions animales	10202	Production de viande et d'abats (milliers de tonnes)	214,3	242,6	246,5	255,8	267,4	284,9
Élevage et productions animales	10203	Production de lait (en millions de litres)	226,7	231,5	243	249,4	264,6	267,8
Pêche et aquaculture	10301	Valeur ajoutée du sous-secteur de la pêche et de l'aquaculture (milliards)	57,2	161,2	186,1	207,7	150,9	156,3
Pêche et aquaculture	10308	Volume de la production aquacole (tonnes)	1 215,5	2 082	1 011	1 108	1 010	1 100
Industrie	10401	Valeur ajoutée de l'Industrie (en % du PIB)	18,90%	18,80%	18,40%	17,70%	18%	17,40%
Commerce et intégration régionale	10802	Taux de couverture des importations de biens par les exportations	44,27%	46,05%	42,03%	42,64%	42,90%	47,10%
Infrastructures et services de transport	11102	Linéaire de routes en terre réhabilitées (en Km)	120,5	105	100	35	100	ND
Infrastructures et services de transport	11106	Linéaire de routes revêtues réhabilitées (en Km)	423	120,5	331,5	318	412,6	353
Infrastructures et services de transport	11104	Linéaire de routes en terre construites (en Km)	135	779	539,66	1 009,35	102,8 ⁴	242,8
Infrastructures et services de transport	11105	Linéaire de routes revêtues construites	76,5	73	67	113	51,2	146
Infrastructures et services de transport	ODD912	Nombre de passagers par voie aérienne	1 974 000	1 999 411	2 114 269	2 373 555	2 628 911	1 176 009
Infrastructures et services de transport	ODD912	Nombre de passagers par voie ferroviaire	2 711 589	3 087 299	2 821 999	1 010 103	711 311	76 331

⁴ PUDC et AGEROUTE



SECTEURS	Code Ind	Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Infrastructures et services énergétiques	ODD711	Taux moyen d'accès à l'électricité (Proportion de la population ayant accès à l'électricité)	62%	64%	67,88%	69,60%	69,30%	70%
Infrastructures et services énergétiques	11201	Coût moyen de production du KWh en FCFA	61,72	45,17	55,05	63	63,5	48
Infrastructures et services énergétiques	11202	Puissance installée (MW)	898	951,4	1 024,68	1 185	1 435,9	1 499,4
Infrastructures et services énergétiques	ODD721	Part des énergies renouvelables dans la puissance installée		3%	17,23%	17,45%	20,60%	26,66%
Infrastructures et services énergétiques	ODD711	Taux d'électrification rurale	31,50%	38%	40%	42,30%	53,90%	55%
Économie numérique	11401	Contribution des services d'information et de communication au PIB	4,96%	4,76%	4,70%	4,07%	3,85%	3,70%
Économie numérique	ODD1781	Proportion de la population utilisant l'Internet	51,51%	58,79%	62,95%	66,92%	74,31%	88,74%
Infrastructures et services financiers	ODD8102	Taux global d'utilisation des services financiers (corrigé de la multibancarité)	52,40%	61,90%	65,90%	67,00%	70%	73,90%
Infrastructures et services financiers	11302	Nombre de sociétaires des SFD	2 454 701	2 567 879	2 858 837	3 062 327	3 203 358	3 369 275
Infrastructures et services financiers	11303	Encours de crédits des SFD (milliards FCFA)	294,15	329,2	370,9	402,7	434,7	475,9
Emploi	11503	Taux de chômage 15 ans et plus	15,70%	16,60%	15,70%	15,10%	16,90%	16,70%
Emploi	IHS11501	Taux d'occupation	45,00%	34,10%	35,82%	50,57%	51,21%	43,3% ^[5]
Éducation et Formation	20103	Taux brut de préscolarisation	16,70%	17,20%	17,40%	17,80%	17,60%	17,30%
Éducation et Formation	IHS11	Taux brut de scolarisation au primaire	85,10%	85,90%	86%	86,40%	84,90%	85,90%
Éducation et Formation	IHS18	Taux brut de scolarisation au moyen	58,40%	53,90%	50,60%	49,50%	49,80%	50,70%
Éducation et Formation	IHS125	Taux brut de scolarisation au secondaire	32,50%	33,50%	33,60%	33,80%	33,20%	32,90%
Éducation et Formation	20111	Taux d'accroissement des effectifs de la FPT	7%	9%	12,50%	21%	1,49%	6,90%
Éducation et Formation	20113	Taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur	6,76%	6,88%	7,27%	8,15%	8,22%	13,78%
Santé et Nutrition	ODD312	Proportion d'accouchements assistés par du personnel qualifié	53%	59%	65%	74,20%	74,50%	96,30%
Santé et Nutrition	ODD371	Taux de prévalence contraceptive	21,20%	23,10%	26,30%	25,40%	25,50%	26%
Santé et Nutrition	IHS	Taux d'achèvement en CPN	48%	49,40%	57%	58,50%	55%	65,40%
Santé et Nutrition	IHS28	Prévalence de la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans (en %)	8%	7%	9%	7,80%	8,10%	8,20%
Santé et Nutrition	ODD1a2	Proportion des dépenses publiques totales affectées à la santé (en%)	4,91%	5,31%	5,04%	4,80%	5,54%	7,53%
Protection Sociale	20501	Nombre de ménages bénéficiaires de BSF	191 432	298 381	316 941	316 941	316 941	316 941

⁵ Taux d'occupation au quatrième trimestre 2020



SECTEURS	Code Ind	Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Protection Sociale	IHS55	Nombre de cartes d'égalité des chances produites	10 077	24 355	50 006	50 006	54 306	64 728
Protection Sociale	ODD381	Taux de couverture du risque maladie de la population du Sénégal (%)	46,80%	49,40%	49,64%	49%	48%	53,20%
Environnement et DD	20304	Évolution des superficies de terres sous aménagement durable (ha)	179 949	118 033	182 745	1 077 386,5	1 921 365	1 941 212,2
Environnement et DD	IHS311	Nombre d'hectares de terres dégradées protégées et récupérées	31 712	464	186,2	4 102	1000	4 194,24
Eau et Assainissement		Taux d'accès global à l'eau potable			94,80%	96,20%	96,20%	97,60%
Eau et Assainissement	ODD621	Taux d'accès global à l'assainissement			53,13%	62,52%	60,27%	61,23%
Habitat et cadre de vie	20603	Nombre de logements sociaux construits	19 106	5 858	1 624	1 969	3 590	2 014
Habitat et cadre de vie	20604	Superficies d'espaces verts aménagés	5	40	65	75	77	87
Gouvernance économique et financière	30101	Déficit public en % du PIB	4,80%	4,20%	3,70%	3,70%	3,80%	5,98%
Gouvernance économique et financière	IHS30112	Taux de pression fiscale	19,80%	20,60%	15,10%	15,50%	17,60%	16,70%
Gouvernance économique et financière	30105	Proportion du budget national financé par les ressources intérieures	84,30%	81,20%	81,70%	88,10%	91,90%	87%
Gouvernance territoriale	HS30306	Montant du Fonds de Dotation (FDD) des Collectivités territoriales (milliards F CFA)	20,4	22,4	22,9	23,4	24	24,9
Gouvernance territoriale	IHS30307	Montant du Fonds d'Équipement des Collectivités Territoriales (FECT) (milliards F CFA)	15	20	21	22,9	25,6	29,6
Justice	30410	Ratio magistrat dans les juridictions/ 100 000 hbts	3,2	2,8	3,36	3,26	3,03	3,15
Justice	ODD1632	Proportion de la population carcérale en instance de jugement		42,10%	41,60%	43%	40,8%	44,96%
Paix et Sécurité	IHS30502	Global peace index	2,026/5 (80 ^{ème})	1,974/5 (72 ^{ème})	1,884/5 (60 ^{ème})	1,887/5 (61 ^{ème})	1,871/5 (55 ^{ème})	1,864/5 (44 ^{ème})
Équité et de Genre	ODD551	Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (Assemblée nationale)	47,50%	47,50%	47,60%			43,30%



RAC | 2021



**DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION
ET DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES**

Unité de Coordination et de Suivi de la Politique économique



64, Rue Carnot X Saint Michel



+221 33 889 72 78



www.dgppe.sn